



# C.E.T.A Abeille Noire de l'Orne

Centre d'Etude Technique Apicole

Siège Social : MAIRIE

61400 Saint-Langis-Lès-Mortagne

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 NOVEMBRE 2024

### Conseil d'Administration :

Présent(e)s : Gérard CORVEE, Françoise CHAUVIN, Raymond DAMAN, Éric LECOCQ, Jean-Marie LECOURT, Jean-François DUVAL, Gérard VESQUE, Valérie FERRERO, Marc-Henri BILLOT, Meyer AZOULAY,

Absent(e)s : André DOSNE, Marie-Antoinette DUPRAY de la MAHERIE, Jean-François PLET.

Invité(e)s : Mr LECOURT, (Expert-comptable du CER61), Mr Olivier BITZ (Sénateur), Mme Chantal JOURDAN (Députée de la 1ère circonscription), Mr Roderick WEATLEY (conférencier Abeille Normande du Calvados), Marie-Caroline LABBE MALEWICZ venue présenter les actions de la ville de Sées pour le label « Apicité »

### PREAMBULE :

Le Président remercie les personnes présentes ainsi que la présence de Mr LECOURT, expert-comptable du CER61, Mr Olivier BITZ sénateur, Mme Chantal JOURDAN députée, Mr Roderick WEATLEY de l'Abeille Normande du Calvados et Mme Marie-Caroline LABBE MALEWICZ. Le Président indique le déroulé de la journée, avec en matinée la présente Assemblée, puis l'après-midi une conférence de Mr TANTIN sur une méthode alternative de traitement du varroa, d'une conférence de Mr Roderick WEATLEY sur le label « APICITE », la présentation de Madame MALEWICZ sur l'implication de la ville de Sées dans ce sujet, suivie de la remise des coupes aux lauréats du concours départemental des miels qui s'est tenu à Neuville près Sées le 12 octobre et du concours régional à Giverny le 23 novembre. Le tirage de la tombola clôturera la journée.

Il est 10h20, le Président ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

### 1/ - Approbation du Procès-Verbal d'Assemblée Générale du 25 novembre 2023 :

Approuvé à l'unanimité.

### 2/ - Rapport moral :

Le Président donne la parole à la trésorière et aux différents responsables de sections qui présentent leur bilan.

### 3/ - Rapport financier :

La trésorière commente les différents postes du bilan et le passif. Elle fait de même pour le compte de résultats sur les charges et produits, en précisant pour cet exercice un bénéfice de 4076,00 €. Après avoir présenté le rapport financier, la trésorière informe les personnes présentes que les comptes peuvent être consultés en prenant rendez-vous. Les documents comptables (balance globale, bilan synthétique et compte de résultats) sont annexés au présent Procès-Verbal. La parole est donnée à Mr LECOURT, Expert-comptable du Centre d'Economie Rurale CER61, qui confirme la bonne tenue des comptes et la réalité des chiffres énoncés par la trésorière.

### 4/ - Les sections :

#### Les Ruchers écoles :

##### - Rucher de La Dultière (1ère année) - Animateur principal : Gérard VESQUE

Trois ruchers sur place (arrière cours, parking et jardin). Cette année 48 élèves ont participé à ce cours, dont 24 le samedi et 24 le lundi de chaque semaine. Actuellement le cheptel est composé de 45 colonies. Gérard VESQUE remercie les 16 animateurs de leur participation tout au long de l'année, qui sont : Éric

DELMOTTE, Éric LECOCQ, Gilbert MARCHAND, Jean-François DUVAL, Cédric MICHEL, Jean-Jacques CHARDON, Laurent MOREIRA, Mariano CALDERERO, Marie-Claude ANDRE, Patrick OLLIVIER (qui est en charge de la section jardinage permettant un complément alimentaire aux abeilles, et pour l'entretien et l'embellissement des ruchers), Gwénaël LEFLOCH, Isabelle AGUIREGABIRIA (qui est en charge également du site internet du CETA section abeille noire et ruchers école, pour la maintenance, mises à jour et actualisation), Jean FLEMAL, Philippe MOTTE, Thierry ANNE et Gérard Vesque. Ce dernier annonce que la présentation annuelle aux élèves des ruchers école se déroulera le samedi après-midi 25 janvier 2025 à la salle polyvalente de Neuville Prés Sées.

**- Rucher de Carrouges** (cours 2ème année) - Animateur principal : Jean-François PLET

27 élèves inscrits, taux de participation de 70% sur l'ensemble des 6 séances. Le cours débute à 13h45 pour se terminer vers 17h30. Le contenu du cours est adressé une semaine avant. Le cheptel compte 20 colonies. Jean-François PLET remercie les moniteurs qui sont : Richard CHEVALIER, Catherine THOMAS, Nathalie HEMERY, Pierrick REBOURS, Sébastien GOULLEY, Xavier OUSTELANDT. Par ailleurs et suite au départ de Richard CHEVALIER prévu fin 2025, le rucher école souhaite trouver un(e) responsable de rucher pour la saison des cours 2025.

**- Rucher de St-Cyr-La Rosière** (2ème année) - Animateur principal : Raymond DAMAN

14 élèves inscrits, 13 des élèves ont participé aux 6 séances (une élève étant allergique a abandonné le cours). Le cours débute à 13h30 et se termine à 17h30. Le contenu du cours est adressé aux élèves une semaine à l'avance. Bonne participation des élèves, de nombreux échanges avec les moniteurs. La plupart des élèves ont procédé pour eux-mêmes à la création d'essaims par division avec d'excellents résultats cette année. Les 2 ruchers utilisés ont respectivement 10 et 5 ruches. Toutes les notions du référentiel ont été abordées. Le nombre limité et le nombre de moniteurs a permis cette année de maintenir le groupe entier pour la partie théorique et pratique au rucher. Raymond DAMAN remercie les moniteurs lesquels sont : Serge LAUNAY, Valérie FERRERO, Gwenaël LEFLOCH et Christophe KRUCKER.

**- Rucher de Chailloué** (3ième année) – Animateur principal : Lucien HUET

Cette année le cours s'est déroulé à La Dultière, afin de réduire le temps de trajet le concernant. Ce cours a été divisé en 2 journées complètes, la 1ère journée : cours théorique en salle pour aborder la division des colonies selon plusieurs procédés et pratique l'après-midi.

La deuxième journée a été consacrée exclusivement à l'élevage de reines. Le matin pour la théorie et l'après midi pour la pratique. L'après-midi la pratique de l'élevage des reines s'est déroulée au domicile de Jean-François DUVAL. Une ruche a été préparée comme éleveuse pour accueillir le greffage. Lucien HUET remercie Gérard VESQUE pour la mise à disposition de la salle et Jean-François DUVAL pour la pratique d'élevage de reines à son domicile.

**- Section abeille noire et conservatoire** : (Raymond DAMAN)

Concernant le cheptel, le conservatoire recense à ce jour 312 colonies actuellement en hivernage, dont 232 ruches, 80 ruchettes et 60 nucléis avec des reines 2024 pour la plupart. La répartition des ruchers dans le conservatoire concerne 18 ruchers avec 180 colonies, et 12 ruchers hors conservatoire : 2 pour l'élevage, et 1 pour le projet Darwin et 9 ruchers conservatoires en partenariat avec des communes, ville, communauté de communes, entreprise, société d'autoroute.

Pour les récoltes : au total 2735 kilos répartis pour le printemps à 285 kg et 2450 kg pour l'été. Peu de nourrissement, les abeilles hivernt sur leur miel. Les conditions climatiques défavorables, pluies intenses, froid n'ont pas favorisé la récolte de printemps. Des fécondations souvent décalées et une miellée tardive, hors délais habituels.

La gestion des colonies a été assurée par notre employé Mr Sébastien CANO, saisonnier embauché de début mars à fin septembre, avec les bénévoles du conservatoire et Raymond DAMAN.

Le travail des bénévoles : chaque semaine le mercredi avec 10 à 12 participants et 36 séances dans l'année. Les bénévoles sont répartis en 2 groupes, pour la gestion des colonies, la création d'essaims et l'entretien des ruchers.

Le conservatoire crée 2 types d'essaims : essaims par division pour le conservatoire, et essaims avec reines d'élevage pour la vente, ces derniers rétrocédés en priorité aux élèves. 40 essaims hivernés seront disponibles à la vente pour le printemps 2025.

Création d'une cellule d'élevage avec 5 apiculteurs volontaires qui sont : Jean-François PLET, Éric LECOCQ, Jean-Jacques CHARDON, Mariano CALDERERO et Raymond DAMAN. Production de reines vierges pour les adhérents, cette cellule fonctionne chaque semaine, 110 reines ont été rétrocédées. Plus de 20 reines ont été inséminées par un de nos adhérents Benoît CAVAROS,

2ième année de fécondation sur une île avec une forte déperdition due au climat (une dizaine de reines obtenues).

Communication : plusieurs réunions se sont tenues avec le Parc du Perche (partenariat, fête), la région (projet Apinoire), la FedCAN (réunion nationale à Ouessant), notre mécène TRUDON, la presse (projet miellerie), et un stage de 2 mois a été effectué par une élève de BTS du lycée agricole de Sézane dans le cadre du conservatoire.

Pour le projet Darwin (4ième année), nous sommes les seuls des 3 équipes françaises encore en course mais en sursis, actuellement, 4 colonies sont en hivernage.

Les projets pour 2025 : assurer une partie de la gestion des colonies de la zone cœur par les bénévoles, valider nos meilleures souches, diffuser nos produits d'élevage (cellules, reines et essaims). Augmenter le nombre d'essaims pour la vente, conforter l'équipe de greffeurs le vendredi, poursuivre l'insémination et associer davantage les adhérents à la sauvegarde de l'abeille noire.

Enfin Raymond DAMAN souhaite pour notre département une mobilisation de nos adhérents pour la protection de l'abeille noire, en lui signalant toute colonie noire d'intérêt, en divisant leurs meilleures colonies d'abeilles locales, en utilisant les produits d'élevage de la section, et en se proposant comme bénévole au conservatoire.

#### **- Fête de l'abeille : (Valérie FERRERO)**

La fête de l'abeille du 15 septembre dernier a enregistré 464 entrées contre 237 en 2023. Moins d'exposants, moins d'activités mais deux conférences sur l'Apithérapie appréciées par une centaine de personnes. Le stand CETA-UAO a été tenu durant cette journée par une dizaine de bénévoles qui ont animé les activités suivantes : fabrication de caramels au miel, montage des cadres, accueil du public avec beaucoup de matériel présenté, une ruchette d'exposition mono cadre avec abeilles et reine, des flyers publicitaires, un concours de dégustation de miels. Les ouvertures de ruches habituelles ont intéressé une centaine de personnes dont de nombreux enfants qui ont, pour la plupart, assisté à l'extraction du miel et bénéficié d'explications sur l'apiculture et des réponses à leurs nombreuses questions.

#### **- Animations (Ecomusée) : (Valérie FERRERO)**

10 élèves ont participé aux 5 séances du cours d'apiculture organisé par l'Ecomusée, de mars à septembre. Et 353 scolaires ont été accueillis pour les ouvertures de ruches.

#### **- Informations du Président :**

Le Président profite du vote pour retracer les évènements sur le projet de création d'une miellerie collective. Le CETA réunissant les ruchers école et le conservatoire ont le projet, déjà bien engagé, d'installer une miellerie. Celle-ci sera collective et ouverte à tous les apiculteurs, adhérents ou non du CETA avec tarifs différenciés. Ainsi plus aucune hausse ne serait extraite chez les responsables de ruchers. Le conditionnement du miel se fera avec l'empoteuse du CETA.

La miellerie disposera de deux types de matériel : une chaîne d'extraction type pro avec un extracteur 28 cadres pour les grosses quantités et pour les membres ayant peu de hausses à extraire un extracteur radiaire à définir 9 ou 12 cadres. L'implantation de cette miellerie était prévue dans un local de l'entreprise TRUDON à St-Langis.

La nouvelle Direction Générale de CIR TRUDON ayant averti le Président que, pour diverses raisons, et en particulier celles liées aux assurances, il n'était plus possible d'installer la miellerie dans leurs locaux, il a fallu instruire un nouveau dossier qui a été présenté à la fin du mois de septembre devant la commission d'attribution du pays d'Alençon pour obtenir à nouveau l'aide européenne. Pour ce projet le conseil départemental nous a octroyé une subvention de 8000€ et l'Europe, via des fonds LEADER (dossier instruit par le « Pays d'Alençon ») nous accorde 32000€ d'aides.

Le Président et le Conseil d'Administration envisagent la réalisation de cette miellerie à La Dultière (Conseil d'Administration du 14 septembre)

Construction d'un bâtiment pour une surface de 80 à 100m<sup>2</sup>, bâtiment isolé et étanche aux abeilles. La construction d'un bâtiment de 96 m<sup>2</sup>, représente un coût estimé de 67 000,00 €.

Le Président nous rappelle que les 2 structures UAO/CETA peuvent disposer d'une somme de 100 000,00 €. Outre les subventions départementales et européennes espérées, le Crédit Mutuel pourrait accorder un don de 1000 à 2000 euros ainsi qu'un prêt d'honneur à 0% d'intérêt jusqu'à 4000,00 € et un prêt classique au taux du marché. Enfin il faut savoir que le matériel de miellerie serait conséquent. Ainsi la chaîne d'extraction chez Thomas et autres matériels environ 40000€ au dernier devis. Un premier prêt relais serait nécessaire, notamment pour régler les factures avant de pouvoir bénéficier des subventions accordées. Ce nouveau bâtiment serait construit derrière le magasin et la grange rucher école, au plus près des clôtures du champ et du jardin du voisin. Il faudra ajouter l'installation des conduites d'eau, électrique et d'égout. Sur ce nouveau bâtiment sera installé un panneau indicateur indiquant tous les partenaires ayant aidé à financer ce projet. Le Président précise qu'il faudra à terme, rédiger une convention UAO/CETA car l'UAO est propriétaire du domaine et par ce fait de la miellerie.

Ce beau projet souffre cependant d'une incertitude révélée par une réglementation récente qui interdirait l'implantation du bâtiment dès l'application d'un nouveau PLU. La demande de permis a donc été déposée avant son application.

Le dépouillement du vote étant terminé, le Président commente les résultats.

#### **5/ – Election du tiers sortant :**

Le Conseil d'Administration du CETA est composé de 15 membres au maximum.

Une place est libérée par la démission de Mr Christophe KRUCKER (animateur du rucher école de St-Cyr-La-Rosière). Mr Patrick OLLIVIER de la section « Jardinage » a présenté sa candidature au Conseil d'Administration.

Le tiers sortant est donc composé de :

- Mr Jean-François PLET (se représente),
- Mr Éric LECOCQ (se représente),
- Mr Laurent DAVY (se représente),
- Mr André DOSNE (se représente),
- Mr Patrick OLLIVIER (se présente).

#### Proclamation des résultats :

Sur 107 votants, 107 bulletins exprimés, les candidats suivants ont obtenu :

- Mr Jean-François PLET : 105 voix
- Mr Eric LECOCQ : 107 voix
- Mr Laurent DAVY : 104 voix
- Mr André DOSNE : 107 voix
- Mr Patrick OLLIVIER : 107 voix

#### **6/- Questions diverses :**

Pas de questions diverses.

Il est 12h20, le Président clôture l'Assemblée Générale en remerciant les personnes présentes et en les invitant à rejoindre la salle de restaurant pour le repas.

Le Président  
Gérard CORVÉE



Le Secrétaire-Adjoint  
Raymond DAMAN

